

mesure appartenait aux efforts du Général, M. Dunan. Nous devons à la vérité de réclamer cette initiative pour un Français, M. Arrault qui, en 1861, a publié sur ce sujet, une remarquable brochure. Il faut remarquer, en outre, que les articles de la convention internationale, adoptée, sont la répétition presque littérale d'articles rédigés et proposés dans la brochure de M. Arrault.

M. Arrault ajoutait dans son écrit: « J'ignore si de pareils traités internationaux seraient facilement réalisables; mais s'ils existaient, je crois qu'ils seraient un éclatant hommage rendu à la civilisation et à l'humanité. Je crois que les souverains s'honoreraient en les signant. »

Aujourd'hui que le traité s'est réalisé, que les souverains ont signé, il est de toute justice de rappeler les travaux de M. Arrault, qui a le premier soulevé cette question.

Pendant que des hommes, d'ailleurs très honorables et du plus grand mérite, célèbrent la victoire des Fédérés américains qu'ils regardent comme un triomphe de l'humanité, et se paient ainsi de mots; tandis que les journaux démocrates recueillent des souscriptions pour la veuve de Lincoln, les Américains jouent à notre industrie le plus mauvais tour; ils envoient à Lyon et à St-Etienne, c'est-à-dire dans les deux villes qui sont le centre de l'industrie des soieries et des rubans, dans laquelle nous conservons la supériorité sur l'étranger, des agents chargés de nous enlever nos meilleurs ouvriers. Les récolteurs ont réussi, paraît-il, et la France va perdre un certain nombre d'excellents canuts et d'habiles passementiers qui iront porter à l'étranger le secret de notre supériorité dans ces deux genres d'industrie.

On a reçu des nouvelles d'Haiti, par la voie de la Havane. Le bombardement par terre et par mer de la ville de Cap a commencé le 26 juin, les troupes du président Gellard ont emporté un grand fort qui domine la place. La veille, Salnave avait tenté une sortie qui n'a pu réussir.

En tout heures de temps, hier à Paris, les six cent mille obligations de l'emprunt municipal ont trouvé des souscripteurs. C'est ce qu'a annoncé au avis de la Préfecture de la Seine, placardé ce matin à Paris.

On assure que la caisse municipale a reçu hier plus de 25 millions de francs, 15 millions pour les 25 francs par action prise, plus dix millions à valoir sur les autres termes de paiement.

M. Ledru-Rollin a publié, à Londres, une brochure traitant, au point de vue ultra-socialiste, de la question des grèves. Diverses tentatives ont été faites pour introduire cet écrit en France; ces tentatives ont été déjouées. La douane d'Eu-logne a saisi un ballot qui en contenait cinq cents exemplaires, intercalés dans des bibles protestantes.

Il y aura une superbe fête Dimanche prochain à Versailles.

L'élection des membres du conseil de l'Ordre des avocats de Paris aura lieu le 1^{er} août. Beaucoup de membres du barreau retardent à cause de cela leur départ pour la campagne. On dit que la lutte sera très vive et que le parti conservateur pourra bien reprendre la position que les précédents scrutins lui ont enlevé.

M. E. Olivier a donné dit-on sa démission de membre du barreau de Paris, par suite de la délibération récente du conseil de l'Ordre. L'honorable député conserve les fonctions de membre du conseil administratif du vice-roi d'Egypte. Un certain nombre de conseils de l'ordre en province ont l'intention, dit-on, d'interdire aussi aux membres du barreau placés sous leur juridiction toutes fonctions rétribuées.

M. Sylvestre de Sacy, fils de l'honorable rédacteur en chef du *Journal des Débats*, va être nommé, dit-on, receveur particulier.

La représentation du *Déluge* pièce à grand spectacle aura lieu jeudi, au théâtre du Châtelet.

On lit dans *l'Indépendance belge* :

« Il y a eu lundi réunion du conseil supérieur des travaux publics. On y aurait décidé l'ajournement à la fin d'octobre de l'émission de l'emprunt algérien. D'ailleurs, la saison des pluies commençant en Afrique dans peu de temps, une interruption des travaux serait devenue obligatoire ou fort préjudiciable. On ajoute encore qu'on aurait reconnu l'opportunité d'introduire quelques modifications dans les statuts de la Compagnie algérienne. »

« L'une des premières œuvres, peut-être la plus grande à laquelle la compagnie devra mettre la main, serait de gagner sur la mer au bas de la ville actuelle d'Alger, et au moyen d'une digue fondée à 33-35 mètres de profondeur, une plage de 11 à 12 cent mille mètres destinée à la création d'une ville basse, marchande, avec un port de commerce, des entrepôts, etc. Cet espace fournirait encore le moyen d'établir l'arsenal maritime qui manque à notre colonie d'Afrique. »

« En même temps que notre gouvernement va fonder une ville et un port marchand de l'autre côté de la Méditerranée, il vient de décider la construction d'un port militaire, de ce côté-ci, à l'extrémité de nos provinces méridionales. On ferait de Menton une position navale participant du caractère qu'offre la ville de Cette. La quotité afférente, pour cette création, aux trois ministères spéciaux de la marine, de la guerre et des travaux publics, serait une question déjà réglée. »

Pour toute la correspondance : J. ROUILLON

FAITS DIVERS.

— Voici, sur les travaux de la nouvelle salle de l'Opéra, quelques détails extraits d'un article de *l'Opinion nationale* :

« Tous les jours on remarque les progrès de cette bâtisse colossale, et on n'aperçoit que rarement au dehors quelques ouvriers occupés à caler les pierres ou à canneler les dernières colonnes. Les dispositions sont si bien prises et le travail si ingénieusement organisé, que la taille des pierres se fait dans l'intérieur de l'édifice, et que des machines, qu'on ne peut apercevoir du dehors, montent en place les blocs taillés. »

« La formidable charpente en fer qui supportera les stalles et les banquettes du parterre, les quatre étages de loges et la scène proprement dite, est terminée. Les quatre étages de loges représenteront quatre immenses balcons suspendus sur un puissant chevronnage en fer. Il n'existera point, comme dans la plupart de nos théâtres actuels, des piliers, des colonnes ou colonnettes qui gênent la vue des spectateurs. Le nouvel Opéra sera donc, on nous le promet du moins, une merveille architecturale et un chef-d'œuvre de confort. »

— On lit dans *le Somain* de Limoges :

Nous devons signaler au bon sens public l'abus qu'on fait des nouvelles contenues dans les colonnes d'une petite feuille quotidienne. Chaque matin, les *crieurs publics* font grand bruit de certains récits plus ou moins dramatiques, dont le titre, inventé au bureau, est toujours propre à piquer la curiosité du vulgaire. Quand ces clameurs n'ont pour résultat que d'engager le plus grand nombre possible de citoyens à se pourvoir du journal à cinq centimes, il n'y a que profit pour le débitant, et qui oserait s'en plaindre ?

Mais lorsque les annonces, vingt fois répétées dans une rue, en attirant l'attention de tout le monde, dénaturent les faits et portent le public à croire une chose qui est fautive, l'inconvénient devient sérieux. Et n'y a-t-il pas un grave désordre quand les annonces, en contradiction avec les nouvelles, peuvent exciter les populations à la haine de la religion et au mépris de ses ministres ?

Jeudi et vendredi, on a pu entendre les *crieurs du Petit Journal* crier pendant de longues heures, dans les rues et dans les carrefours de la ville : *Vous y verrez le jugement d'un curé qui a voulu empoisonner tous ses paroissiens*. Et parfois on ajoutait comme variante : *En donnant la communion*.

Or, il est question, en réalité, d'un pasteur protestant suédois, et certainement la population de Limoges a cru qu'il s'agissait d'un curé français. C'est un événement que nos frères séparés déplorent comme nous; c'est une série de crimes épouvantables dont aucune secte protestante ne doit assumer la responsabilité. Un monstre s'est trouvé dans les rangs des pasteurs luthériens; la justice de son pays l'a heureusement découvert et condamné. Mais si la presse consigne dans ses feuilles publiques l'analyse de ce jugement, nous ne voyons nulle nécessité d'annoncer très haut ces malheureux détails comme la matière la plus intéressante du numéro qu'on offre au public.

Que peut gagner la morale à cette exhibition incessante de toutes les turpitudes dont la pauvre humanité peut être souillée ? Car il est bon de remarquer, en passant, que c'est plus particulièrement sur les meurtres, sur les scènes de débauche, sur l'audace des assassins en face de la justice, et des condamnés, même en face du supplice, que ces débauchés de journaux cherchent d'ordinaire à attirer l'attention du public.

— Une correspondance bruxelloise de *l'Escaut* révèle en ces termes une spéculation à laquelle la maladie très grave du roi des Belges a donné naissance :

« Il est arrivé à notre entrepôt, à l'adresse d'un papetier nommé Ph. Rosenbaum, et demeurant à Bruxelles, 14, rue de la Chapelle, un énorme paquet de lettres de faire part imprimées, annonçant la mort du roi. L'expéditeur, une maison d'Allemagne, dit dans ces lettres que chacun voudra posséder un souvenir... qu'il a mis son matériel en œuvre pour reproduire par centaine de mille le portrait du souverain bien aimé... que dans trois jours on sera en mesure de fournir toutes les commandes, etc., etc. »

« Ce ballot a mis la douane dans une perplexité qu'elle en a immédiatement référée à l'administration de la sûreté publique pour savoir si on pouvait le délivrer au destinataire. Après deux heures de réflexion, l'administration de la sûreté publique a répondu oui, et le ballot a été enlevé par M. Rosenbaum. »

Je vous certifie, ajoute le correspondant, l'entière exactitude de ce fait que j'ai pu vérifier de mes propres yeux. J'ai eu entre les mains un exemplaire de la lettre de faire part et j'ai vu le ballot.

— Un de ces jours, au moment où nous n'y penserons point, il arrivera à Marseille et au Havre une dépêche télégraphique *directe* des Etats-Unis; il s'agit seulement d'immerger encore plusieurs millions de mètres du câble formé de fils d'archal entourés de gutta-percha, une bahutelle ! Voici comment un journal de Londres nous met au courant de l'opération.

« Jusqu'à présent le *Great Eastern* répond à l'attente et à la confiance de nos compagnies télégraphiques; par le moindre roulis pendant la traversée jusqu'à Valencia; dans les premiers jours, calme plat et un soleil étincelant; l'équipage et M. Conning sont furieux après la *Caroline*, qui doit apporter à la côte un des bouts du câble; la *Caroline* a fait l'école buisson-

nière, et, en véritable nymphe, elle s'est débattue trop longtemps dans les eaux. »

« Ce retard peut-être préjudiciable à l'entreprise; la frégate cuirassée, surchargée d'un poids excessif, a manqué de sombrer. Cependant, mardi, le géant des mers a commencé, lui aussi à danser de la belle façon sur les vagues furieuses, sans doute, de soutenir un pareil monstre; le roulis n'a pas été fort grave, cependant le mal de mer gagnait sensiblement le cœur des passagers; les matelots, eux, risaient de ce léger incident. »

« Quant au câble, grâce à l'appareil de M. Varley, il continue à fonctionner parfaitement. »

« A l'heure où nous écrivons ces lignes, le bout du câble qui doit être adapté à la côte est sans doute déjà posé. »

— On lit dans *le Journal de Genève* :

« Nous recevons de Randa (Valais) la lettre suivante, en date du 15 juillet, qui nous apporte le récit d'une nouvelle et déplorable catastrophe :

« MM. Edward Whymper et Charles Hudson, membres du comité du club alpin de Londres, et M. Haddo et lord Francis Douglas, membres du même club, se sont rencontrés à Zermatt, desirant chacun de son côté de vaincre le colosse du Cervin, inaccessible jusqu'ici. M. Hudson avait apporté de Londres des câbles en fil de fer qui devaient lui faciliter l'ascension; mais trouvant M. Whymper prêt à partir, il laissa ses engins à l'hôtel et se mit en route avec ses camarades improvisés, qui n'avaient d'autre but que d'étudier la voie. »

« Ils prirent avec eux, comme guides Michel Croz, de Chamoniex et Zum Taugwald avec ses fils, de Zermatt. C'était le 13 juillet; aucun membre de l'expédition ne croyait réussir ce jour-là; ils se proposaient seulement de chercher le passage qui devait les conduire au but désiré. Ils avaient, en effet, laissé leur attirail à Zermatt et ne s'étaient munis que de sept bouteilles de vin. Un des fils Zum Taugwald les quitta même et redescendit au village. »

« Nos voyageurs passèrent sur la neige, au pied du Cervin, la nuit du 13 au 14 juillet. Lord Fr. Douglas seul s'endormit de fatigue (il n'avait que dix-neuf ans), les autres restèrent éveillés. Au point du jour, ils se remirent en route, et, trouvant l'ascension plus aisée qu'ils ne l'avaient espéré, ils poussèrent en avant et atteignirent la cime vers deux heures de l'après-midi. C'est à ce moment-là qu'on les aperçut distinctement à Zermatt, à l'aide de télescopes. Ils restèrent à sommet jusque vers trois heures, puis ils se remirent en route pour descendre. Michel Croz était en tête; après lui venaient les quatre voyageurs, MM. Douglas, Haddo, Hudson et Whymper. Le fils Zum Taugwald et son père fermaient la marche. Ils étaient tous attachés à la même corde et descendaient joyeux de leur succès, quand lord Fr. Douglas vint à glisser, et, imprimant à la corde une violente secousse, il fit tomber à leur tour MM. Haddo, Hudson et toute la bande, qui furent entraînés avec une rapidité effrayante sur la paroi de rochers, »

« Zum Taugwald père, le dernier de la chaîne ne perdit pas cependant sa présence d'esprit; il eut le bonheur de pouvoir passer sa corde sur la crête d'un rocher et crut un moment avoir arrêté cette épouvantable chute; mais la corde se rompit entre MM. Whymper et Hudson, et les quatre infortunés Michel Croz, lord Fr. Douglas, Haddo et Hudson bondirent de roc en roc d'une hauteur d'environ 4,000 pieds. Les trois survivants sont rentrés à dix heures; je vous laisse à penser dans quel état. »

« Une vingtaine d'hommes sont partis immédiatement pour retrouver les cadavres que l'on croit avoir aperçus à l'aide d'une lunette, séparés deux par deux, la corde qui les retenait s'étant par conséquent encore rompue. »

« Tout le village et les nombreux voyageurs qui s'y trouvent sont dans la consternation... Cette triste catastrophe, qui excitera partout dans notre pays la plus profonde sympathie, restera attachée au souvenir de cette première ascension du mont Cervin. C'était la seule sommité du groupe du mont Rose qui eût jusqu'à présent résisté aux efforts de l'homme, le dernier sommet vierge des environs de Zermatt, le Gabelhorn, ayant été escaladé le 7 de ce mois. »

— La *Gazette officielle de Venise* contient les détails suivants sur une découverte des plus intéressantes :

Nous communiquons à nos lecteurs une nouvelle artistique très importante: c'est la découverte d'un tableau original de Raphaël Sanzio d'Urbino, connu sous le nom de la *Madonna di Loreto* et égaré depuis longtemps. Cette peinture a été achetée à Mantoue, chez un brocanteur, par M. Tortella, habitant Verone, Por-a-Nuova, numéro 2,305. Le tableau était couvert d'une épaisse couche crasseuse, de sorte qu'on ne pouvait remarquer les belles lignes de la composition; en le nettoyant, on constata que cette croûte s'enlevait facilement, ce qui fit supposer à M. Tortella que l'on avait enlaid à dessein la peinture.

Effectivement, le nettoyage achevé, on aperçut un tableau d'une admirable beauté et qui fut jugé par plusieurs connaisseurs comme un original de Raphaël. Le professeur Blaas, dont les services et la profonde connaissance en œuvre d'art sont généralement connus, soumit le tableau à un examen minutieux dans tous ses détails, et conclut en déclarant non-seulement que c'était un original de Raphaël, mais encore un produit de la plus belle manière de ce grand artiste et que la peinture était en outre bien conservée. Ce tableau a trois pieds de largeur, quatre de hauteur.

— On écrit de Séranon, le 20 juillet, au *Journal de Nice* :

Hier, vers midi, un immense rocher s'est détaché du versant nord de la Sapinière. Vous dire l'effet produit par sa chute, l'épouvantable fracas qui a retenti à trois lieues à la ronde, est chose impossible. On eût dit un tremblement de terre. Les maisons ont oscillé sur leurs fondations; les vitres ont eu de ces frémissements qui succèdent aux éclats de la foudre.

Je viens de contempler ce spectacle indescriptible. En se détachant de son alycée, ce bloc de 4,000 quintaux a parcouru 5 à 600 mètres avec la vitesse d'un obus broyant tout sur son passage. A mi-côte, il s'est divisé, mais chacun de ces énormes fragments, acquérant sur ce plan abrupte une vitesse plus grande, a continué en détail l'œuvre de destruction et de bouleversement.

Cent trente pieds de la pinède de M. Cavalier, de Grasse, ont été hachés menu; le sol est éventré; heureusement que personne n'était bûcheron, bergers, troupeaux, ne s'est trouvé à portée de ce cataclysme.

L'événement de la semaine dans la capitale de l'Autriche, événement malheureux et regrettable, c'est la faillite d'une forte maison de banque, celle de MM. Schuller et Compagnie. Le courrier de Vienne de l'Europe de Francfort raconte ainsi cette catastrophe financière :

« La banque dont la raison sociale était Schuller et Co, était à la fois parmi les maisons de banque de la place de Vienne une des plus anciennes et des plus considérées. On aurait tout confié à la maison Schuller et Co, sans qu'il soit jamais venu à l'idée de personne qu'on y pût perdre quelque chose. »

On peut dire qu'après la signature de Rothschild, celle de Schuller et Co avait le plus de valeur sur le marché viennois. En un mot, on plaçait en cette maison une confiance illimitée; de longue date on connaissait ses antécédents honorables, on aimait en M. de Puthon, le chef de la maison, l'homme d'affaires et l'homme du monde. C'est là ce qui explique l'étonnement profond dont on a été saisi, en apprenant tout à coup que Schuller et Co venaient de suspendre leurs paiements.

Cette nouvelle a été d'un effet foudroyant. On ne voulait pas y croire, et le doute a existé jusqu'au dernier moment où la catastrophe a été notifiée officiellement. Il a fallu bien alors se rendre à la réalité. On apprit que la ruine de cette considérable maison de banque avait été amenée brusquement, par des opérations financières fort risquées dans lesquelles elle s'était laissée entraîner dans ces derniers temps, opérations parmi lesquelles il faut comprendre avant tout le chemin de fer hongrois de Pesth-Losenez.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'exposer les causes qui ont amené la chute de la maison Schuller et Co, les suites fâcheuses que cette chute pourrait avoir. D'autres que nous vous diront peut-être ce qu'il en est. Bornons-nous seulement à constater qu'avec la faillite de Schuller et Co la dernière maison de banque chrétienne connue à Vienne vient de disparaître. Désormais tous les capitaux sont entre les mains des Israélites qui sont les maîtres du marché. »

Pourquoi n'en serait-il pas à Vienne comme partout ? L'argent étant devenu notre dieu, il est logique que les juifs soient les rois de l'époque. Nous traversons la phase du Veau d'or; mais quand Moïse descendra-t-il de la montagne ?

— Une tourmente épouvantable a presque détruit le village de Virogna, dans l'Etat de Wisconsin, aux Etats-Unis. Le chiffre des personnes tuées et blessées est porté à 117. Une lettre de La Crosse dit :

« La trombe avait passé en dix minutes, mais, en passant, elle avait emporté toute la partie méridionale du village, et les survivants, sortant en rampant des débris de leurs maisons, ont aperçu un gros nuage fuyant et tournoyant vers l'est. »

Ce nuage emportait un tourbillon de poutres, de fragments de toute sorte, de morceaux de toitures, de pierres, de corps humains, de haies et d'arbres. Un homme a été transporté à une distance de quarante toises; il vit, mais il n'a pas prononcé une parole depuis. Une jeune fille, nommée Lydia Gillett, âgée de vingt ans, s'était réfugiée avec sa famille dans la cave de la maison. Elle remonta pour fermer la porte que le vent avait ouverte. Arrivée au haut de l'escalier, elle fut saisie par le tourbillon et lancée dans un champ, où elle expira au bout de quelques instants. Le reste de la famille n'a eu aucun mal. Une grosse charrette a été soulevée par le vent et déposée intacte de l'autre côté de la maison. Un enfant de douze ans a été lancé dans les broussailles; il est grièvement blessé. Un pieu a traversé toute l'épaisseur de la maison du juge Technon, et est resté planté dans la muraille, avançant dans le salon comme une potence.

Une fourche a été lancée contre un chêne et s'y est enfoncée de 7 pouces. Un réservoir d'eau a été vidé comme s'il avait été balayé. Un M. Bennett, enlevé de sa maison détruite, a été lancé dans une cave quelques minutes après, une petite fille est tombée à ses côtés. Ils n'avaient pas de mal, mais un cheval a été jeté sur eux brisant la jambe de M. Bennett. Le cheval ruait afin de se dégager, et M. Bennett cherchait son couteau pour le tuer et pour sauver sa vie et celle de l'enfant.

A ce moment un atelage de deux chevaux s'est abattu sur eux. La voiture était en lambeaux et le cocher a été frappé de la tête un chêne; il est mortellement blessé. Le *Dubuque Herald* dit que plusieurs de l'Iowa ont aussi été dévastés.

— On se rappelle la capture d'un Anglais qui fut faite, il y a quelque temps

par les brigands, dans les environs de Naples. Nous trouvons dans les journaux de Londres, la lettre suivante de la femme du captif :

Mon mari est depuis deux mois entre les mains des brigands, et j'ai moins d'espérance de le revoir qu'à la mi-mai, ou, si j'ai de l'espoir, c'est pour un temps plus éloigné. Je me flatte, ou qu'il serait immédiatement relâché par les troupes, ou mis en liberté en payant un rançon. Mais les soldats ne peuvent maintenant, à ce qu'il paraît, le renvoyer, bien qu'ils soient plus de 6,000 dans cette seule province. J'ai donc, ce me semble, sujet de me plaindre de ce qu'ils ne me permettent point de le racheter.

Je ne puis actuellement envoyer ni lettres ni argent parce que personne n'osera se rendre vers eux sans un permis du général et l'on me refuse cette faveur. Mon mari est dans une position bien plus que celle où se sont trouvés les Italiens qui, à diverses époques, ont été pris dans cette province, car leurs amis avaient obtenu la facilité de négocier avec les brigands.

Je sais qu'on ne peut régulièrement et légalement pactiser avec le brigandage, ni permettre aux brigands de recevoir des rançons; tout cela cependant a été régulièrement toléré par le gouvernement italien dans l'Italie du Sud, jusqu'à un moment où mon mari a été pris. Autrement le brigandage n'eût pas prospéré comme il l'a fait et mon mari ne fut pas tombé au pouvoir des brigands. Et d'ailleurs, s'il est illégal et irrégulier que le gouvernement pactise avec le brigandage, il est encore bien davantage qu'il laisse enlever de paisibles voyageurs par des bandes d'hommes armés.

Mon mari et moi, nous voyagions pleins de confiance dans le force et l'autorité du gouvernement italien, sur une route qu'on nous assurait être parfaitement sûre. Quoique les autorités de Salerne eussent été informées, quelques jours auparavant, qu'elle était devenue dangereuse et que les brigands étaient alors dans les plaines de Postum, elles ne nous firent point prévenir du danger et ne nous entourèrent d'aucune protection.

Si le gouvernement italien veut sérieusement détruire le brigandage, je demande seulement qu'il donne à mon mari le moyen de s'échapper avant de mettre à exécution ses nouvelles et rigoureuses menaces. Il faudrait beaucoup mieux pour lui que le gouvernement continuât de le garder dans sa nonchalance et son apathie.

Il est bien cruel, parce que mon mari est Anglais, qu'il soit victime d'une rigueur qui ne s'est jamais déployée lorsque des Italiens ont été capturés par des brigands. J'espère que vous aurez l'obligeance d'insérer cette lettre dans votre journal influent, afin que ma triste position soit connue de mes compatriotes.

ANNIE MOENS.

BULLETIN FINANCIER.

Paris 25 juillet. Jusqu'à deux heures le marché a été fort calme. La Rente faisait 67,50 et le Mobilier 740 à 745. Les consolidés anglais sont comme hier à 89 7/8 à 90.

Après deux heures, le marché s'est animé. On dit que la souscription à l'emprunt de la ville de Paris est entièrement couverte.

Le rente est particulièrement recherchée. Elle finit à 67,65 à terme et 67,70 au comptant. Le Mobilier est lourd. Il reste à 743,75 après 750. L'Espagnol est coté en clôture 471,25. L'italien a varié de 65 à 64,90. Les chemins français sont un peu plus faibles. L'Orléans s'est à 831,25 le Nord à 1042,50 l'Est à 517,50; et Lyon à 846,25. Le Midi à 522,50 et l'Ouest à 533,75. Les Autrichiens sont à 412,50 les Lombards à 480; les Saragosse à 325 et le Nord d'Espagne à 197,50. L'emprunt mexicain est coté 46 1/2. Les Transatlantiques se maintiennent de 522,50 à 518,75. Le comptoir d'escompte est à 955.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 67,57 1/2 à 1/2 97 25.
Banque de France, 3,595.
Crédit foncier, 1255.

Paris, 26 juillet. Les affaires ont été aujourd'hui fort restreintes. On n'attend généralement à un grand mouvement dans un sens ou dans l'autre en liquidation. Mais, en attendant, l'indécision est grande. Vendeurs et acheteurs paraissent également préoccupés. Aussi les variations des cours sont-elles assez insignifiantes, hormis pour le Mobilier qui finit à 736,25 après 746,25. La Rente s'est tenue de 67, 62 1/2 à 67,55. L'italien finit à 64,90 après 64 97 1/2. Le Mobilier espagnol a faibli de 471,25 à 467,50. Le Mexicain est offert à 46 1/2. Les chemins français sont assez fermes dans les cours d'hier. Le Saragosse finit à 323,75 et le Nord d'Espagne à 190. Les Transatlantiques sont à 517,50. Cours moyen du comptant : 3 0/0 67,60 1/4 à 1/2 100 37 32 1/2.
Banque de France 3597,50,
Crédit foncier 1250.

ROUBAIX

Bureau des ventes mobilières.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
D'UNE COLLECTION DE BONS
TABLEAUX
ANCIENS ET MODERNES
DES ECOLES
Flamande et française

Le lundi 31 juillet 1865, 2 heures de l'après-midi et jours suivants, s'il y a lieu en l'une des salles du Bureau de Ventes, Grand'Place, par le ministère de M. Alfred ROUSSEL, Commissaire-Priseur à Roubaix, successeur de M. Loridan.
(Les amateurs peuvent se procurer le catalogue au Bureau de Ventes).
L'Exposition publique aura lieu le Dimanche 30 juillet. 5480